

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

AVIS

**EN MATIÈRE DE RETRAIT PRÉVENTIF
DE LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE OU QUI ALLAITE**

Les agresseurs biologiques :

Virus du Nil occidental

ADOPTÉ LE 4 MAI 2005

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

**Avis en matière de retrait préventif
de la travailleuse enceinte ou qui allaite**

Les agresseurs biologiques :
VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

AUTEUR

Comité médical provincial d'harmonisation « Pour une maternité sans danger » (CMPH-PMSD)

RÉDACTION : **Docteure Joan Mason, m.d.**
 Docteure Carole Fortin, m.d.

RÉALISATION TECHNIQUE

Renée Minville, secrétaire
Direction de santé publique, service de santé au travail

© Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau 2006

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-89003-178-0

Avant propos

Le comité médical provincial d'harmonisation « Pour une maternité sans danger » (CMPH-PMSD) a été créé par la Table de concertation nationale en santé publique (TCNSP), en 2002, avec le mandat d'élaborer des guides de pratique médicale, destinés aux médecins désignés, dans le cadre du programme PMSD. La mission du CMPH-PMSD est d'aider les médecins désignés à harmoniser leurs pratiques sur le territoire québécois, avec le souci d'équité en regard de la protection en milieu de travail de la femme enceinte et de l'enfant à naître ou allaité. Ses membres adhèrent aux principes directeurs du « Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de la santé publique » de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Le CMPH-PMSD est formé de médecins, de chacune des régions du Québec, impliqués dans le dossier PMSD et d'un coordonnateur-accompagnateur nommé par la Table de concertation nationale en santé au travail (TCNSAT). Chaque médecin y participe, de manière autonome, indépendamment des positions en vigueur dans sa région.

Remerciements

Les membres du comité tiennent à remercier le personnel de secrétariat, pour son soutien et sa collaboration dans l'élaboration de ce document, et tout particulièrement, Madame Agathe Croteau pour la revue littéraire.

Recommandation du CMPH-PMSD

Considérant qu'aucune complication de la grossesse causée par le VNO n'a été documentée chez la femme enceinte à ce jour ¹;

Considérant que la grossesse n'augmente pas le risque d'infection par le VNO ¹;

Considérant la tendance à la baisse de l'incidence de cas humains depuis 2002 au Québec, au Canada et aux États-Unis ²;

Considérant qu'un cas de transmission de la femme enceinte à l'enfant à naître a été documenté en 2002 aux États-Unis, sans qu'un lien causal n'ait été établi entre l'infection par le VNO et les anomalies retrouvées chez le nouveau-né ^{1,3};

Considérant qu'un second cas de transmission intra-utérine du VNO a été documenté en 2003 aux États-Unis, sans évidence d'anomalie chez l'enfant ³;

Considérant que les moyens de protection personnelle sont efficaces pour prévenir les piqûres de moustiques et minimiser les risques d'infection par le VNO;

Le comité considère que les données actuelles de la littérature ne sont pas suffisantes pour faire des recommandations particulières pour les travailleuses enceintes, à part les moyens de protection personnelle recommandés par les autorités de santé publique pour la population générale et pour les femmes enceintes.

Le comité demeure tout de même vigilant quant à la survenue de toute nouvelle donnée.

Références

1. CROTEAU, Agathe (médecin conseil). *Le virus du Nil occidental et la travailleuse enceinte*, Unité de santé au travail, Institut national de santé publique du Québec, 2003.
<http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/243-VNOEtTravailleuseEnceinte.pdf>
2. *Résumé de la progression de l'épidémie pour les chiffres des États-Unis :*
 - ✓ CDC. *West Nile Virus – Surveillance and Control Case Count of West Nile Virus Disease*, 2003 (reported as of 21 May 2004).
http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/surv&controlCaseCount03_detailed.htm
 - ✓ 2004 (reported as of January 11, 2005).
http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/surv&controlCaseCount04_detailed.htm

pour les chiffres du Canada (consulté pour 2002, 2003 et 2004) :

 - ✓ Agence de santé publique du Canada. *Virus du Nil occidental MONITEUR – Information de surveillance du virus du Nil*.
http://www.phac-aspc.gc.ca/wnv-vwn/mon_f.html#nov_hm

pour les chiffres du Québec (consulté pour 2002, 2003 et 2004) :

 - ✓ Gouvernement du Québec. Résultats de surveillance – cas humains.
http://www.wnvirus.info/surveillance_humains.php
3. O'LEARY, Dan. *West Nile Virus Disease in Pregnancy*, CDC, february 2004.
http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/conf/pdf/OLeary_2_04.pdf